



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

Rapport d'activité de la Commission Socioprofessionnelle pour l'année 2024

Marie-Hélène Huet
Bénédicte Bonnet-Vidon
Responsables de la Commission

La commission socioprofessionnelle est organisée en sous-commissions avec l'ambition de couvrir le plus possible de champs du socius.

A l'initiative de la Présidente, les coordinateurs des différentes sous-commissions se sont réunis deux fois en 2024. Chaque réunion a été l'occasion de faire le point sur l'état des travaux de chacune des sous-commissions.

I- Rapports des sous-commissions

1 - SPP Médias

Rapport rédigé par Isabelle Béguier

Dans le cadre de la commission socio-professionnelle et de la sous-commission SPP Médias créée le 16 juin 2021, des liens institutionnels avec des journalistes de la presse écrite, télévisuelle, radiophonique, numérique nous apparaissent de la plus haute importance. Un petit groupe de travail : Isabelle BEGUIER, Cécile CORRE, Florence DELOCHE-GAUDEZ se constitue pour aider à la construction d'un réseau de professionnels du journalisme afin de mieux faire connaître la pratique des psychanalystes de la SPP dans la société. Marika BOURDALOUE et Clarisse BARUCH soutiennent notre petit groupe de travail. Après plusieurs années de travail, Nadia ROLS a décidé d'interrompre sa participation.

La SPP Médias se définit comme transversale à toutes les sous-commissions en lien étroit avec le bureau de la SPP, ainsi qu'avec le site. La SPP Médias s'est réunie le 17.01, le 27.03, le 05.07 et le 11.12.2024.

Une rencontre de notre petit groupe avec Samuel LEPASTIER, très engagé dans le travail auprès des média, nous a fait part de sa très riche expérience.

Le film sur la commission socio-professionnelle d'une durée de 38 minutes est réalisé, il s'intitule :
« la commission socio-professionnelle »: Une histoire riche en débat.

Quelques mots de présentation de ce film :

Depuis 130 ans, la psychanalyse a étendu son regard au-delà de la seule relation divan-fauteuil. Le film sur la Commission Socio-Professionnelle de la Société Psychanalytique de Paris présente cette ouverture de la psychanalyse au monde à partir de ses présidents successifs. Elle met également en valeur les travaux des différentes commissions en lien avec la société (justice, média, pédiatrie, psychiatrie, université, et CSP Régions)

Un premier visionnage institutionnel avec la présidente Marie-Hélène HUET a eu lieu le 20 novembre 2024.

2 - SPP Psychiatrie

Rapport rédigé par Isabelle Béguier

La sous-commission « SPP-Psychiatrie », coordonnée par Isabelle BEGUIER, Elisabeth LEVY et Bernard VOIZOT, s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2024, le samedi 9 mars, le samedi 1 juin et le samedi 9 novembre.

La présence des collègues, membres et analystes en formation est très stable (une dizaine).

Les échanges dynamiques groupaux soutenant pour les uns et les autres permettent de transformer les sentiments de solitude institutionnelle en solidarité ouverte. La transmission d'une pratique clinique menée par des Psychanalystes est au cœur de nos débats. À ce propos, résistances, oppositions, vagues de fond haineux, créativité et travail d'élaboration clinique en équipe cheminent de concert et constituent notre objet de travail : « Le psychanalyste sans divan » selon P.-C. RACAMIER.

Samedi 9 mars 2024

Véronique LAURENT, psychiatre, psychanalyste, membre titulaire de la Société Psychanalytique de Paris, Association de Santé Mentale du XIIIème arrondissement est intervenue sur le thème :

« L'Unité de Soins Intensifs du soir (USIS) fondée par René DIATKINE – Un soin pour changer le destin des enfants pré-psychotiques »

Samedi 1 juin 2024

Catherine MACHI, cadre socio-éducatif et Rosine REAT, psychologue clinicienne sont intervenues sur le thème : « Approche clinique d'un travail en réseau » DAPSA (Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires).

Samedi 9 novembre 2024

Véronique LAURENT, psychiatre, psychanalyste, membre titulaire de la Société Psychanalytique de Paris, Association de Santé Mentale du XIIIème est intervenue sur le thème :

« L'Unité de Soins Intensifs du soir (USIS) fondée par René DIATKINE – Un soin pour changer le destin des enfants prépsychotiques ».

2ème partie : « L'expérience de l'environnement – institution »

- ❖ Un projet de rassemblement des textes présentés par les psychanalystes dans le cadre de SPP-Psychiatrie est en réflexion.

3. Commission socio-professionnelle et régions

Rapport rédigé par Isabelle Béguier

CSP Lyon : Les liens avec des membres du GLPRA se poursuivent.

CSP du Groupe Toulousain : Une première réunion pour le lancement de la commission socio-professionnelle du Groupe Toulousain a été organisée le jeudi 14 novembre 2024 au Groupe Toulousain. Une prochaine réunion est programmée en 2025.

En résumé la question centrale qui constitue le socle d'une CSP :

« Psychanalystes, racontons nos pratiques cliniques et institutionnelles quand nous sommes « *psychanalystes sans divan* ».

L'évocation de notre expérience de psychanalyste facilitera l'émergence de thèmes transversaux. Ces récits de mise en commun vont être le terreau d'idées et de créations à venir.

4. SPP-Pédiatrie

Rapport rédigé par Nadia Rols

Cette année, nous n'avons pu organiser qu'une seule rencontre grâce à Ann LÉVY qui a fait intervenir son collègue du GERPEN Pascal CORDE, qui s'est déplacé spécialement d'Amiens.

Le thème était « *Réflexions autour de l'accompagnement d'une famille et d'un enfant en réanimation pédiatrique* ».

Malheureusement, il n'y a eu que très peu de personnes présentes en dehors d'un pédiatre et d'un médecin non SPP.

Avec Ann Lévy, nous prévoyons au moins une rencontre en 2025, mais il est difficile de se mobiliser à nouveau après des résultats si décevants.

Pour ma part, je ne souhaite pas poursuivre mon engagement en 2025 et j'aimerais transmettre la responsabilité de la sous-commission à Ann Lévy.

5. SPP-Université

Rapport rédigé par Martine Sandor-Buthaud

SPP-Université a organisé deux évènements en 2024 :

- Une discussion autour d'un exposé de Sarah Bydłowski sur les études actuelles de médecine et de psychiatrie lors d'une réunion en mars 2024.
- Et, en septembre 2024, une demi-journée au cours de laquelle ont été mises en discussion des recherches universitaires et les interrogations cliniques psychanalytiques sur le thème des séances à distance. Les exposés de Sylvain Missonnier, Romy Nassif, Lise Haddouk et Roland Havas ont donné lieu à des échanges dynamiques et ouverts sur la question de l'analyse à distance.

II. La Commission Socioprofessionnelle

Rapport rédigé par Marie-Hélène Huet et Bénédicte Bonnet-Vidon

Cette première année de prise de fonction a été essentiellement consacrée à chercher à optimiser le fonctionnement de la commission socioprofessionnelle, en particulier dans son lien aux sous-commissions. Notre objectif a été de proposer des échanges transversaux afin de mieux comprendre la « crise » de la psychanalyse dans les institutions.

- **Le 13 Janvier 2024**, nous avons organisé une nouvelle réunion plénière sur le thème « Psychanalyste et Directrice/ Directeur d'institution » avec la participation de Marie-Rose Moro, Xavier Bonnemaïson et Charlotte Flouest-Nguyen. Nous les avons écoutés parler de leur expérience propre du « cumul » de cette fonction dirigeante avec leur identité d'analyste. Il s'agissait également de voir si l'institution dirigée par un/une psychanalyste peut s'adapter au système d'évaluation mis en place par les politiques de santé mentale.
- **Le 13 Juin 2024**, nous avons poursuivi ce questionnement avec Xavier Bonnemaïson (ASM13) et Vincent Rebière (la Velotte) sur le thème : « Comment rendre la pratique analytique et ses cadres compatibles avec les nouveaux modèles de gouvernance ? ».

Les enseignements que nous pouvons tirer de ces échanges nous amènent à constater que nous avons affaire depuis longtemps à une certaine « loi » économique, une « règle » comptable, désincarnée, qui tente d'évacuer le psychisme et toute forme de complexité au profit d'une conception du rendement. Cette conception est assez incompatible avec la vision du sujet telle qu'elle est portée par les psychanalystes. En conséquence, nous avons besoin de beaucoup de créativité et d'un réseau d'entraide pour résister au modèle productiviste.

Il est important, dans ce contexte, de montrer que la psychanalyse n'est pas seulement une activité qui se déroule dans les cabinets des psychanalystes mais qu'elle incarne une conception du sujet humain et qu'elle incarne une éthique du soin que nous partageons.

Car seule la psychanalyse considère la profondeur du fonctionnement subjectif du sujet humain, comme le souligne Christophe Dejours.

Les psychanalystes qui ont témoigné lors des réunions de la CSP ont montré leur conviction, leur volonté, leur capacité de penser et travailler la clinique, leur ouverture d'esprit, leur optimisme aussi. Ils savent dialoguer et proposer des alternatives afin de faire entendre leur point de vue et montrent que - dans la pratique - la démarche analytique est la seule qui garantisse la pérennité des institutions et la qualité du soin dans le respect des patients et des « usagers », comme on a coutume de le dire désormais.

III. En conclusion, ce qui est en cours et à poursuivre :

- Le recueil et le partage de la grande richesse des expériences de terrain.
- L'amélioration de la transversalité entre les sous-commissions afin de favoriser les points d'appui et le partage.
- L'accent mis sur la communication des activités de la CSP afin de renforcer la participation aux diverses réunions, en particulier en faisant appel aux AEF.
- Une meilleure coordination avec les instances de la SPP, en particulier le bureau et le secrétariat scientifique. En 2024, nous avons rencontré le bureau le 19/11/2024 et avons été invitées au CA du 3/12/2024.
- Des relations particulièrement fécondes avec le Comité de Direction de l'Institut de Psychanalyse de Paris qui nous invite régulièrement à présenter le travail de la CSP aux analystes en formation.
- Rester au plus près de la réalité du terrain.
- Communiquer sur le savoir-faire et les expériences positives de mise en réseau de ressources.
- Proposer des thèmes de recherche, de réunions, de publications au secrétariat scientifique et au CA en lien avec ce que nous percevons des tendances du socius.